

Veillez noter l'amendement suivant au document 21-58056

3.0 DURÉE DU CONTRAT

ENLEVER

- 3.0** Le CNRC prévoit que les travaux commenceront le 01 Janvier 2022 et seront achevés le 31 Decembre, 2023.

Il existe une option de renouvellement à la discrétion du CNRC pour une période subséquente d'un an, sous réserve d'un rendement satisfaisant et d'un accord sur une structure d'honoraires satisfaisante pour cette ou ces périodes.

REPLACER

3.0 DURÉE DU CONTRAT

- 3.1** Le CNRC prévoit que les travaux commenceront le 01 April 2022 et seront achevés le 31 March, 2025.

Il existe une option de renouvellement à la discrétion du CNRC pour une période subséquente d'un an, sous réserve d'un rendement satisfaisant et d'un accord sur une structure d'honoraires satisfaisante pour cette ou ces périodes.

